

EXTRAIT ⑤ : LA BOÉTIE, *Discours de la servitude volontaire* (1577)
Que peut être cela ?

[§ 5] Mais, ô Bon Dieu ! Que peut être cela ? Comment dirons-nous que cela s'appelle ? Quel malheur est celui-là ? Quel vice, ou plutôt quel malheureux vice ? Voir un nombre infini de personnes non pas obéir, mais servir ; non pas être gouvernés, mais tyrannisés ; n'ayant ni biens, ni parents, 5 ni femmes, ni enfants, ni leur vie même qui soit à eux ; souffrir les pilleries¹, les paillardises², les cruautés, non pas d'une armée, non pas d'un camp barbare contre lequel il faudrait perdre son sang et sa vie, mais d'un seul ; non pas d'un Hercule³ ni d'un Samson⁴, mais d'un seul homme⁵, et le plus souvent le plus lâche et le plus efféminé de toute la nation ; non pas d'un homme accoutumé 10 à la poussière des batailles, ni même à peine au sable des tournois ; non pas d'un être qui puisse, par sa force, commander aux hommes, mais d'un être tout incapable de satisfaire la moindre femmelette ! Appellerons-nous cela lâcheté ? Dirons-nous que ceux qui servent soient couards⁶ et affaiblis ? Si deux, si trois, si quatre ne se défendent pas contre un seul, cela est étrange, 15 mais toutefois possible. On pourra alors dire à bon droit que c'est faute de courage. Mais si cent, si mille endurent tout d'un seul, ne dira-t-on pas qu'ils ne veulent point, et non qu'ils n'osent s'en prendre à lui, et que c'est non de la couardise, mais plutôt du mépris ou du dédain ? Si l'on voit, non pas cent, non pas mille hommes, mais cent pays, mille villes, un million d'hommes, ne pas 20 assaillir un seul, dont le mieux traité de tous en reçoit ce mal d'être serf et esclave, comment pourrions-nous nommer cela ? est-ce lâcheté ? Or, il y a en tout vice naturellement quelque borne, que l'on ne peut dépasser : deux et peut-être dix peuvent en craindre un seul ; mais mille, mais un million, mais mille villes, si elles ne se défendent pas d'un seul, cela n'est pas de la couardise, car 25 elle n'irait pas jusque-là ; tout comme la vaillance ne va pas jusqu'au point qu'un seul homme escalade à l'échelle une forteresse, qu'il assaille une armée, qu'il conquière un royaume. Donc quel monstre de vice est-ce donc, qui ne mérite pas encore le titre de couardise, qui ne trouve pas de nom suffisamment vil, que la nature désavoue avoir fait et que la langue refuse de nommer ?

¹ Les pilleries : les pillages.

² Les paillardises : les débauches.

³ Héros antique auteur des douze travaux, réputé pour sa force et son endurance exceptionnelles.

⁴ Personnage biblique célèbre pour sa force.

⁵ Homme : le suffixe *-eau* est péjoratif. Le terme *hommeau* désigne donc un homme dégradé, un sous-homme.

⁶ Couards : lâches et peureux.

EXTRAIT ⑥ : LA BOÉTIE, *Discours de la servitude volontaire* (1577)
Soyez résolu de ne plus servir...

Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a rien de plus que n'ait le moindre habitant du nombre infiniment grand de nos villes, sinon l'avantage que vous lui fournissez pour vous détruire. D'où a-t-il pris tant d'yeux, dont il vous épie, si vous ne les lui
5 donnez ? Comment a-t-il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous ? Les pieds dont il foule vos cités, d'où les a-t-il, s'ils ne sont les vôtres ? Comment a-t-il le moindre pouvoir sur vous, que par vous ? Comment oserait-il vous poursuivre, s'il n'était d'intelligence¹ avec vous ? Quel mal pourrait-il vous faire, si vous n'étiez recéleurs² du larron³ qui vous pille, complices du
10 meurtrier qui vous tue et traîtres à vous-mêmes ? Vous semez vos fruits, pour qu'il les dévaste ; vous meublez et remplissez vos maisons, afin de fournir à ses pilleries⁴ ; vous nourrissez vos filles, afin qu'il puisse assouvir sa luxure⁵ ; vous nourrissez vos enfants, afin que – pour le mieux qu'il leur saurait faire ! – il les mène en ses guerres, qu'il les conduise à la boucherie⁶, qu'il en fasse
15 les ministres de ses convoitises⁷, et les exécuteurs de ses vengeances. Vous tuez à la tâche vos propres personnes, afin qu'il puisse jouir délicieusement et se vautrer dans les sales et vilains plaisirs. Vous vous affaiblissez, afin de le rendre plus fort et rude à vous tenir la bride plus courte. Et de tant d'indignités, que les bêtes elles-mêmes ou ne sentiraient point, ou n'endureraient point, vous
20 pouvez vous délivrer, si vous essayez, non pas de vous en délivrer, mais seulement de vouloir le faire. Soyez résolu de ne plus servir, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez ou l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a dérobé sa base, de son poids même s'effondrer au sol et se rompre.

¹ Être d'intelligence avec : être complice de.

² Recéleur : personne coupable de recel, c'est-à-dire qui conserve volontairement des objets volés.

³ Larron : voleur.

⁴ Pillerie : pillage.

⁵ Luxure : débauche sexuelle.

⁶ Boucherie, au sens figuré : tuerie, carnage.

⁷ Les ministres de ses convoitises : les serviteurs de ses désirs.

EXTRAIT ⑦ : LA BOÉTIE, *Discours de la servitude volontaire* (1577)
Du pain et des jeux

- [§ 37] À vrai dire, c'est assez le penchant naturel du petit peuple, dont le nombre est toujours plus grand dans les villes, que d'être soupçonneux à l'encontre de celui qui l'aime, et sans méfiance envers celui qui le trompe. Ne pensez pas qu'il y ait nul oiseau qui se prenne mieux à la pipée¹, ni aucun poisson qui, friand du ver², ne s'accroche plus vite à l'hameçon que tous les peuples qui se laissent promptement allécher à la servitude, à la moindre plume qu'on leur passe, comme on dit, devant la bouche ; et c'est chose merveilleuse qu'ils se laissent aller si rapidement, pourvu seulement qu'on les chatouille. Les théâtres, les jeux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bêtes étranges, les médailles, les tableaux et autres drogues³ analogues⁴ étaient, pour les peuples anciens, les appâts de la servitude, le prix de leur liberté ravie⁵, les outils de la tyrannie. Ce moyen, cette pratique, ces allèchements⁶ étaient le système qu'employaient les anciens tyrans, pour endormir leurs sujets dans la servitude. Ainsi les peuples, abrutis, trouvant beaux tous ces passe-temps, amusés d'un vain plaisir qui leur passait sous les yeux, s'habituèrent à servir aussi naïvement, mais plus mal encore, que les petits enfants qui, habitués à voir les images luisantes des livres illustrés, apprennent quand même à lire.
- [§ 38] Les tyrans romains s'avisèrent d'ajouter cet autre moyen : ils offraient souvent des festins aux dizaines publiques⁷, en abusant comme il fallait cette canaille qui se laisse aller, plus qu'à toute autre chose, au plaisir de la bouche. Assi le plus sage et compétent d'entre eux n'eût pas quitté son assiette de soupe pour récupérer la liberté de *La République* de Platon⁸.

¹ A la pipée : au son du pipeau imitant son chant.

² Friand du ver : appâté par la friandise du ver utilisé pour l'appâter.

³ Drogue : ici au sens figuré de divertissement, distraction.

⁴ Analogues : semblables.

⁵ Ravie : enlevée, emportée.

⁶ Allèchements : moyens par lesquels on allèche, on attire.

⁷ Dizaines publiques : subdivisions, par quartier, de la population romaine.

⁸ *La République* est un vaste dialogue politique de Platon, qui analyse les différents types de gouvernements, dont le dernier, la tyrannie, est présenté comme le pire.

EXTRAIT ⑧ : SOPHOCLE, *Antigone* (Ve siècle av. J.-C.)
Antigone face à Créon

La scène se passe dans la ville grecque de Thèbes. Étéocle et Polynice, les frères d'Antigone, se sont entretués, le premier en défendant la cité, l'autre en l'attaquant. Le roi Créon décide que l'un aura des funérailles, tandis que le corps de l'autre sera laissé à l'air libre et deviendra la proie des bêtes. Il a fait garder le corps et a interdit qu'on n'accomplisse le moindre rite sous peine de mort. Mais Antigone a bravé l'interdit. Elle est arrêtée et amenée devant Créon.

CREON : Connaisais-tu la défense que j'avais fait proclamer ?

ANTIGONE : Oui, je la connaissais ; pouvais-je l'ignorer ? Elle était des plus claires.

CREON : Ainsi tu as osé passer outre à ma loi ?

5 ANTIGONE : Oui, car ce n'est pas Zeus qui l'avait proclamée ! Ce n'est pas la Justice assise aux côtés des dieux infernaux ; non, ce ne sont pas là les lois qu'ils ont jamais fixées aux hommes, et je ne pensais pas que tes défenses à toi fussent assez puissantes pour permettre à un mortel de passer outre à d'autres lois, aux lois non écrites, inébranlables, des dieux ! Elles ne datent, celles-là, 10 ni d'aujourd'hui ni d'hier, et nul ne sait le jour où elles ont paru. Ces lois-là, pouvais-je donc, par crainte de qui que ce fût, m'exposer à leur vengeance chez les dieux ? Que je dusse mourir, ne le savais-je pas ? et cela, quand bien même tu n'aurais rien défendu. Mais mourir avant l'heure, pour moi, c'est tout profit : 15 lorsqu'on vit comme moi, au milieu des malheurs sans nombre¹, comment ne pas trouver de profit à mourir ? Subir la mort, pour moi n'est pas une souffrance. C'en eût été une, au contraire, si j'avais toléré, que le corps d'un fils de ma mère n'eût pas, après sa mort, obtenu un tombeau. De cela, oui, j'eusse souffert ; de ceci je ne souffre pas. Je te parais sans doute agir comme une folle. Mais le fou pourrait bien être celui même qui me traite de folle.

20 LE CORYPHEE : Ah ! qu'elle est bien sa fille ! la fille intraitable d'un père intraitable. Elle n'a jamais appris à céder aux coups du sort.

(v. 447-472 ; traduction P. Mazon.)

¹ Antigone appartient à la famille maudite des Labdacides. Elle est fille d'Œdipe qui a tué son père Laïos et épousé sa mère Jocaste, puis a eu d'elle deux fils, Étéocle et Polynice, et deux filles, Ismène et Antigone. Lorsqu'il a compris son crime, Œdipe s'est crevé les yeux, a abandonné le trône de Thèbes, et s'est exilé.